



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017



Nointel, le 17 avril 2017

Affaire suivie par Christophe VAN ROEKEGHEM

Mairie de NOINTEL
Hôtel de Ville
Rue de l'Orangerie
95590 NOINTEL

Tél : 01.34.70.01.41

Fax : 01.34.70.36.33

Mail : nointel-mairie@wanadoo.fr

Le budget de Nointel a été voté en avril 2017.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de celui-ci.

Le budget est un élément très important pour la bonne gestion d'une commune. En effet, il détermine pour une année les dépenses qui seront réalisées et prévoit les recettes à venir. Il engage vos impôts et l'endettement de la commune.

Il est bon de noter que le budget de NOINTEL a toujours été tenu en « bon père de famille » et essaye de rester réaliste.

Le budget de la commune de Nointel se subdivise en trois sous budgets :

- Le budget communal : Il représente le budget principal de la commune.
- Le budget assainissement : comme son nom l'indique, il est dédié à l'assainissement
- Le budget CCAS : budget dédié au centre communal d'action sociale

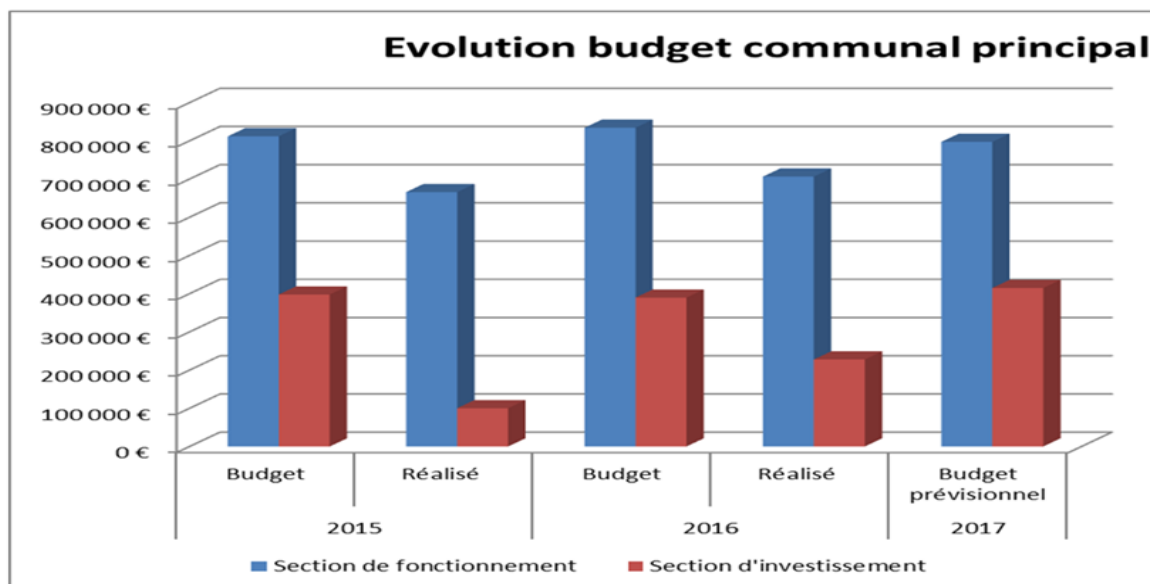
Chaque budget est subdivisé en deux parties :

- Section de fonctionnement qui correspond aux dépenses et recettes de la vie quotidienne de la commune
- Section d'investissement qui comprend les parties correspondant aux investissements et travaux importants

Le budget prévisionnel 2017 est légèrement en baisse par rapport à 2016. Il est bon de signaler que le budget prévoit des investissements qui ne sont pas obligatoirement réalisés (ex : achat de terrain..). Cela explique notamment que le budget réalisé est moins élevé que le prévisionnel (il vaut mieux dans ce sens !!)

BUDGET GLOBAL COMMUNE

Année	2015		2016		2017
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget prévisionnel
Sections					
Section de fonctionnement	811 848 €	665 835 €	834 257 €	706 339 €	797 269 €
Section d'investissement	397 863 €	100 277 €	389 706 €	227 668 €	414 682 €
total	1 209 711 €	766 112 €	1 223 963 €	934 007 €	1 211 951 €



Le budget de fonctionnement 2017 :

Il est financé en majorité par les impôts et taxes (61%)

Ensuite, il est complété par les dotations, notamment celles de l'état. Ces recettes sont depuis quelques années en constante diminution. La commune est obligée de trouver des solutions pour pallier à cette diminution.

Ensuite, interviennent d'autres recettes mais qui ne représentent qu'une faible partie.

Le budget de fonctionnement prévisionnel est en baisse par rapport à 2016

BUDGET de FONCTIONNEMENT COMMUNE

Année	2015		2016		2017
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget prévisionnel
Charges à caractère général	342 550,00	210 024 €	335 650,00	219 200 €	313 770,00
Charges de personnel et frais assimilés	350 953,00	345 265 €	358 138,00	350 000 €	358 459,00
Atténuations de produits	49 100,00	43 469 €	47 867,00	46 858 €	47 700,00
Autres charges de gestion courante	63 244,00	61 329 €	87 541,00	85 529 €	72 976,20
Charges financières	5 450,00	5 413 €	4 760,00	4 752 €	4 063,77
Charges exceptionnelles	550,00	335 €	300,00		300,00
total	811 847,00	665 835 €	834 256,00	706 339 €	797 268,97

Le budget d'investissement 2017 :

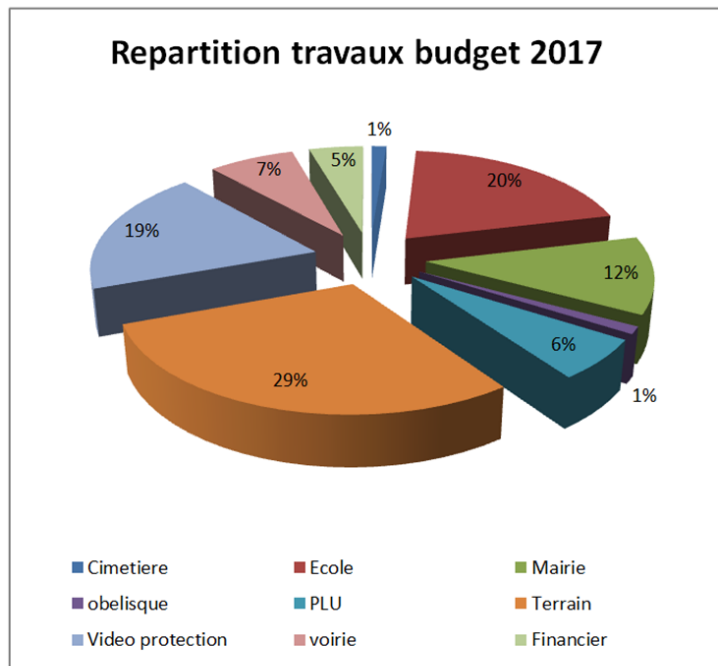
Il est financé soit :

Par des subventions

Par de l'autofinancement

Par de l'emprunt

Sur 2017, seuls les subventions et l'autofinancement sont prévus pour cet exercice.



La partie la plus importante représente l'achat d'un terrain pour la salle des fêtes

Le poste suivant représente les travaux pour l'école de Nointel (sécurisation, mise aux normes, électricité.....)

Puis viennent les travaux liés à la vidéo protection. Nous espérons commencer les travaux en 2017.

Les travaux de rénovation de la mairie interviennent ensuite.

D'autres travaux sont prévus pour la mise en place d'un columbarium au cimetière, le sablage d'un obélisque...